



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 22/03/2022
Reçu en préfecture le 22/03/2022
Affiché le **22 MARS 2022**
ID : 039-283900017-20220317-C2022_17-DE

Membres en exercice : 22
Présents : 18
Procurations : 0
Nombre de votants : 18
Votes pour : 18
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
01/03/2022

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 17 mars 2022**

Délibération n° C 2022- 17

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mars, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Séverine CALINON, Florence GAY, Sandra HÄHLEN, Florence MAUPOIL, Marie-Laure PERRIN, Christine RIOTTE ; Messieurs Sébastien BENOIT-GUYOD, Christian BUCHOT, Jean-François GAILLARD, Christian LAGALICE, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Mesdames Anne-Christine DONZE, Yoanna WANCAUWENBERGHE ; Messieurs Jean-Luc LEGRAND, Pierre POULET.

Excusés : Mesdames Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Christelle MORBOIS, Françoise VESPA ; Messieurs Gérard BONNET, Claude BORCARD, Cyrille BRERO, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Stéphane LAMBERGER, Laurent PETIT, Christophe MATHEZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Daniel MAIRE.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET ; Monsieur Alain SCHMITT.

Membres élus à voix consultative

Madame Nadia WAUQUIER ; Messieurs le Capitaine Vincent DAVIOT, le Lieutenant Benoit GAILLARD, le Sergent-chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ.

Assistaient également à cette séance : Madame Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel), Jérôme VUILLEMIN (Direction Stratégie Financière du Département). Madame Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) était excusée.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-09 du 16 mars 2021 relative à l'approbation du Compte de gestion de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-12 du 16 mars 2021 relative au Budget Primitif de l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-14 du 3 juin 2021 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-21 du 13 septembre 2021 relative à la présidence du Conseil d'Administration, composition et élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-23 du 13 septembre 2021 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-29 du 22 novembre 2021 relative à la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2021 et information sur les opérations de dépenses imprévues ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 8 mars 2022 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Conformément aux règles de la comptabilité publique et aux articles L 1612-12, L 3241-1 et L 3312-5 du CGCT, le Compte de Gestion, établi par le comptable public, est soumis à notre approbation.

Le Compte de Gestion 2021 fait apparaître les résultats suivants :

Résultats 2020 réalisés :	Fonctionnement	Investissement	Total
Capitalisation (affectation) sur 2020 :	- €	- €	
solde	489 773,51 €	1 972 047,16 €	2 461 820,67 €
Exercice 2021			
Dépenses :	19 268 309,62 €	11 480 487,24 €	30 748 796,86 €
Recettes :	19 152 948,84 €	11 553 490,03 €	30 706 438,87 €
Résultats	-115 360,78 €	73 002,79 €	-42 357,99 €
Résultats de clôture de l'exercice 2021	374 412,73 €	2 045 049,95 €	2 419 462,68 €

restes à réaliser 2021	Fonctionnement	Investissement	Total
dépenses		-3 828 746,40 €	
recettes		2 300 000,00 €	
resultats nets 2021	374 412,73 €	516 303,55 €	890 716,28 €

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2021.

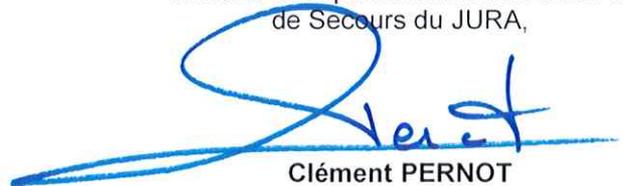
DECISION N° C 2022-17 DU 17 MARS 2022

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion de l'exercice 2021.

Les annexes sont jointes à la délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 22 MARS 2022
Affiché le 22 MARS 2022
Publié au RAA du 1^{er} trimestre 2022

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT